

Communiqué de la CGT Éditis

C'est maintenant qu'il faut bouger !

Parlons salaires :

Dans les entreprises de notre groupe, la politique systématique d'individualisation des salaires a conduit à faire baisser, au fil des ans, les augmentations générales. Au bout du compte à peine 1 salarié sur 2 est augmenté. Pourtant, **seules les augmentations générales garantissent, par le maintien, entre autres, du pouvoir d'achat de chacune et chacun d'entre nous**, les obligations de l'employeur envers le contrat de travail dont le salaire est l'élément central. **0% d'augmentation pour un grand nombre de salariés, c'est inadmissible !** Savez-vous que les **derniers chiffres de l'Insee** font apparaître **une inflation moyenne à 2,8% et de 4,9% rien que sur les produits alimentaires ?** La **récompense au mérite** c'est non **seulement arbitraire** mais surtout **une bonne façon** pour les entreprises d'en donner toujours **moins** considérant le **salarié comme un centre de coût**. Nous continuons à affirmer, haut et fort, que c'est bien lui qui *rapporte de l'argent*, et qu'il serait bien temps de le reconnaître... **pas en se partageant 32 millions d'euros à douze !** Par ailleurs, savez-vous qu'en 2006 le salaire moyen mensuel des cadres en Ile-de-France était de 3980 € net (source Insee)? Et le vôtre ? **Il est temps, pour les salariés d'Éditis, d'exiger une vraie revalorisation des salaires, indispensable pour leur redonner confiance et relancer une véritable dynamique de groupe.**

Et l'emploi ?

En rachetant Éditis, Planeta a mis en place le même mécanisme de LBO qui, au temps de Wendel, avait permis à nos dirigeants de se partager une belle galette (32 M€). Pour l'heure, nous ne savons pas s'ils y ont été associés, cette fois. Mais les conséquences n'ont pas varié, en termes d'investissements et de locaux réduits (déménagements Sejer), de réorganisations (commerciaux chez Interforum), de perte d'emplois (Plon, Place des Éditeurs) et de stagnation drastique des salaires. À la Sogedif, une nouvelle nomination suscite déjà bien des interrogations au niveau des synergies et des mutualisations. Partout, l'arrivée du numérique menace de réduire les emplois (fabricants chez Robert Laffont).

Si le groupe a de réelles difficultés, les partenaires sociaux sont prêts à étudier toutes les pistes possibles. Mais en réalité, il s'agit bien comme toujours de sacrifier l'intérêt des entreprises et des salariés à celui des actionnaires. Or, dans le contexte actuel c'est indécent !

Profitions du 29 janvier pour dire : STOP !

Ce jour-là, toutes les organisations syndicales appellent les salariés de la France entière à manifester leur mécontentement, sur les problèmes d'emploi, de salaire, de pouvoir d'achat et de protection sociale (santé, retraite).

Nous sommes TOUS concernés.

TOUS ensemble, nous sommes forts !

Le 29 janvier, débrayons pour manifester !

Le droit de grève est un droit fondamental reconnu à chaque salarié et protégé par la Constitution. Pour l'exercer il suffit de prévenir son responsable hiérarchique. Dans l'édition il n'y a pas de préavis. Vos élus Cgt sont à votre disposition pour répondre à vos questions. Vous pouvez aussi appeler la Cgt au 01 48 18 82 20 (en semaine, de 9 h à 17 h).